

Engagements réciproques MPCC / COUREURS n° 1

Engagements des adhérents coureurs envers le MPCC :

- Adhérer à la philosophie du MPCC (promouvoir l'image du cyclisme en luttant contre le dopage et toute forme de triche),
- Respecter le règlement interne du MPCC, notamment sur l'usage des corticoïdes et du Tramadol
- Encouragement des autres coureurs à adhérer au MPCC,
- Envoi par e-mail d'une demande d'adhésion individuelle au MPCC, avec photo de la licence

Engagement du MPCC envers les coureurs adhérents :

- **Coureurs concernés : tous les coureurs de toutes les équipes, World Tour, Pro-continentales, Continentales et Féminines UCI.**
- Information régulière des coureurs adhérents sur l'activité du MPCC,
- Envoi des comptes rendus de réunion (notamment sur l'application des règles entre équipes),
- **Pas de cotisations**
- Etudes des propositions des coureurs pour crédibiliser l'image du cyclisme,
- Organisation d'une réunion annuelle MPCC/Coureurs (compte-rendu de l'année écoulée) -> bilan du respect de règles du MPCC par ses équipes membres et coureurs adhérents.
- Possibilité pour le groupe Coureurs d'avoir une voix à l'AG au-delà de 50 adhérents.